

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (règlementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absentes excusées :

L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie
SAIPHOU Amélie
LA PORTA Christophe

Absents :

PERROCHON Elodie

Secrétaire de Séance : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 16



Délibération 2024-13 : Affectation des résultats 2023 du budget principal « commune »

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 649 835.12 €
- un déficit cumulé d'investissement de 209 577.07 €

Décide à l'**unanimité** d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement au budget communal (ligne 002)
.....445 858.05 €
- Affectation au déficit reporté d'investissement au budget communal (ligne 001)
.....209 577.07 € en comptabilisant des restes à réaliser en dépenses d'investissement (85 000.00 €) et en recettes d'investissement (90 600.00€).

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

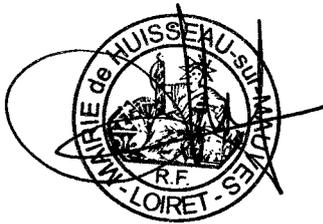
Publié le

ID : 045-214501678-20240409-2024_13_01-DE



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 15/04/2024

La secrétaire de séance
Amélie TOTTEREAU-RETIF



Le Maire
Jean-Pierre BOTHEREAU

